

**REPUBLIQUE DU TCHAD
CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION
PRESIDENCE DU CONSEIL
PRIMATURE
MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE URBAINE ET RURALE
DIRECTION GENERALE DU MINISTERE
DIRECTION GENERALE TECHNIQUE DES RESSOURCES
EN EAU ET DE LA REGLEMENTATION
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU**



UNITE * TRAVAIL * PROGRES

**DECLARATION DE MONSIEUR LE MINISTRE DE
L'HYDRAULIQUE URBAINE ET RURALE
A L'OCCASION DE LA 9^{ème} SESSION DE LA REUNION DES
PARTIES A LA CONVENTION SUR L'EAU
Palais des Nations, Genève du 29 septembre au 1^{er} octobre 2021**

N'Djaména, le 29 septembre 2021

- Monsieur le Ministre de l'Environnement de la République d'Estonie ;
- Madame la Secrétaire Exécutive de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe ;
- Mesdames et Messieurs les Ministres ;
- Messieurs et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations régionales et sous-régionales ;
- Mesdames et Messieurs les Chefs de Délégations ;
- A vos rangs, grades, tout protocole respecté ;
- Mesdames, Messieurs.

C'est pour moi un honneur et un plaisir de prendre la parole aujourd'hui devant cette auguste assemblée à l'occasion de la 9^{ème} Session de la Réunion des Parties à la Convention sur l'Eau.

En effet, mon pays le Tchad a adhéré à la Convention sur l'Eau depuis le 28 mars 2018. Depuis cette date, il n'a pas cessé de répondre aux sollicitations et activités liées à la Convention.

Je me réjouis aujourd'hui du fait que le Tchad fait partie de nombreux Organismes de Bassins fluviaux et Aquifères transfrontières dont notamment l'Autorité du Bassin du Niger (ABN), la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), l'Observatoire du Sahel et du Sahara (OSS), les Grès de Nubie (JASAD) et sans oublier la Convention sur l'Eau.

A travers ces différentes organisations, nous avons développé une coopération basée sur le partage équitable des ressources afin de garantir la paix, la stabilité et le développement durable au sein de nos communautés.

Mesdames et Messieurs, Chers Participants,

C'est pour moi aussi l'occasion de vous rappeler que nous avons également participé à la collecte des données pour les indicateurs 6.5.1 « Degré de mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau » et 6.5.2 « Pourcentage de la superficie d'un bassin transfrontière doté d'un dispositif de coopération opérationnel » et aimerions dans l'avenir l'accompagnement de la Convention pour le suivi de ces deux (2) indicateurs.

Nous allons également faire le plaidoyer auprès des pays appartenant aux différents Organismes et Bassins et Aquifères Transfrontières dont nous venons de citer afin qu'ils puissent adhérer à la Convention et bénéficier en retour des bénéfices de la coopération en matière de gestion des ressources en eau.

Enfin, nous n'allons pas finir notre propos sans parler de développement durable car le développement nécessite la paix. C'est pourquoi mon pays s'est engagé depuis un certain temps dans le domaine de la préservation de la paix sans quoi il n'y a pas de développement durable.

C'est aussi le lieu de souligner que nous tenons à respecter tous nos engagements tendant à préserver cette paix et garantir l'utilisation concertée et durable de nos ressources en eau.

Mesdames, Messieurs, Chers Participants,

C'est sur cette note d'engagement et de souhait pour une gestion concertée et durable de nos ressources en eau transfrontières afin de garantir la paix et la stabilité que je termine mes propos ;

Vive la Convention sur l'Eau ;

Vive la coopération régionale, sous régionale et internationale,

Je vous remercie

M. ALIO ABDOULAYE IBRAHIM